

Quelques cas particuliers de détachement à gauche – ou la prosodie à l'aide de la syntaxe –

C. Astésano*, R. Espesser** & N. Rossi-Gensane***

* Université de Toulouse – Octogone-Lordat EA 1941

** Aix-Marseille Université – Laboratoire Parole et Langage UMR 6057

*** Université de Toulouse – CLLE-ERSS UMR 5263

astesano@univ-tlse2.fr; Robert.Espesser@lpl-aix.fr; nrossi@univ-tlse2.fr

ABSTRACT

This paper presents a pilot study, which aims at characterizing four types of left-detachment in French. Whereas one of the four constructions is clearly composed of two *clauses* (a *clause* being defined as a minimal macro-syntactic unit), it is uncertain whether the other three contain one or two *clauses*. A bundle of prosodic features are implemented into a statistic model in order to predict the one- or two-*clause* status of these ambiguous constructions. This quantitative procedure is also a first step to highlight the specific prosodic marking of one- vs. two-clause constructions.

Keywords: left-detachment, syntax, prosody, French.

1. INTRODUCTION

Depuis le début du XX^{ème} siècle, les détachements, également appelés, entre autres dénominations, dislocations, ont fait l'objet de nombreuses études. Un syntagme est notamment dit détaché lorsqu'il apparaît à « la périphérie gauche ou droite de la phrase » (Cat [7]). Dans le cadre de ce travail, nous nous intéressons à quatre sortes particulières de détachement à gauche (désormais types 1, 2, 3 et 4) pour lesquelles les constructions sont constituées de deux segments, S1 et S2, dont le premier est un syntagme nominal détaché.

Dans le modèle aixois de macro-syntaxe (i.e. de description de l'« au-delà de la rection »), qui recouvre les travaux de C. Blanche-Benveniste et d'autres chercheurs, S2 correspond à un noyau, « unité minimale de macro-syntaxe, qui permet de former un énoncé autonome » (Blanche-Benveniste et al. [5]), et S1, qui précède cette unité centrale, à un préfixe.

Les types 1, 2 et 3 relèvent du détachement avec rappel. S1 est repris anaphoriquement dans S2 par un pronom (clitique) respectivement sujet, objet direct et objet indirect (plus précisément, dans ce dernier cas, complément d'attribution) : *Son fils, il a zéro en maths* (type 1) ; *Ce film, Jean le regarde souvent* (type 2) ; *Les femmes, je leur fais pas confiance* (type 3 ; exemple de Blasco [6]). Autrement dit, le segment détaché est uni par une relation référentielle au pronom clitique.

On notera, par ailleurs, en s'appuyant sur Blasco [6], que les constructions du type 3 sont beaucoup plus fréquentes en français oral que les constructions du

type *Aux femmes, je leur fais pas confiance* (approx. 88% vs 12%). Ces dernières sont exclues de notre étude ; elles ont été examinées, en particulier sur un plan pragmatico-informationnel qui n'est pas traité ici, par Doetjes et al. [9] notamment.

Le type 4 correspond à un détachement sans rappel : S1 n'est pas repris anaphoriquement dans S2. En outre, il n'existe pas de lien rectionnel entre S1 et S2. Les constructions de ce type sont appelées structures binaires par Deulofeu 1977 et 1979, cité par Gadet [11], cf. *Ces gros souliers, j'écrase les pieds de tout le monde* (exemple de Deulofeu).

Un autre modèle de macro-syntaxe, dit fribourgeois, qui recouvre les travaux de A. Berrendonner, de M.-J. Béguelin et d'autres chercheurs, propose la notion de clause, définie comme un « îlot de connexité rectionnelle » (Berrendonner 2002, cité par Avanzi & Lacheret-Dujour [1]) et, à ce titre, à la fois unité maximale de micro-syntaxe et unité minimale de macro-syntaxe. La période, quant à elle, est l'unité maximale de macro-syntaxe, « caractérisée par une marque prosodique de complétude » (Béguelin [3]). Dans ce modèle, certaines constructions segmentées sont analysées de façon univoque, telles celles du type 4, considérées comme constituées de deux clauses, correspondant respectivement à S1 et à S2, dans la mesure où il n'existe pas de lien rectionnel entre les deux segments. En revanche, d'autres constructions, telles celles du type 1 et du type 2, sont susceptibles de deux traitements concurrents. Elles seraient sujettes à « métanalyse » et pourraient être analysées comme des périodes biclausales, si l'on considère que le segment détaché forme une clause (cf. type 4), ou bien comme des périodes monoclausales, si l'on considère que le segment détaché exerce une fonction – sujet ou objet direct – par rapport au verbe. Cette deuxième analyse n'est possible selon Béguelin ([3] : 257) que si l'on admet, à l'encontre de la grammaire traditionnelle, qu'une « même place syntaxique [doit pouvoir] être instanciée deux fois ». Cette conception s'exprime dans le modèle aixois par la notion de « double marquage », qui recouvre les cas de « deux réalisations simultanées de la rection [...] par un pronom clitique [et] par un élément lexical (ou pronominal [tonique]), accompagné [le cas échéant] de la préposition qui convient à cette place de rection » (Blanche-Benveniste et al. [5] : 80).

Dans le modèle fribourgeois, les constructions relevant du type 3 sont en revanche des périodes biclausales (voir par exemple Avanzi & Lacheret-Dujour [1] ; Béguelin [3]), le segment détaché étant « manifestement non régi » (Béguelin [3]), en raison de l'absence de la préposition qui marque une relation syntaxique avec le verbe.

Nous restreignant aux niveaux syntaxique et prosodique, nous nous demanderons si, là où la syntaxe hésite, c'est-à-dire en premier lieu pour les constructions du type 1 et du type 2 sujettes à la même métanalyse, la prise en considération d'indices prosodiques permet de préciser la nature de la relation de dépendance existant entre les deux segments. Nous nous intéresserons en second lieu aux constructions du type 3, analysées comme biclausales dans le modèle fribourgeois. Or, dans ces constructions, S1 et S2 sont soumis à une relation d'ordre strict, S1 ne pouvant que précéder S2 : *Les femmes, je leur fais pas confiance* vs **Je leur fais pas confiance, les femmes*. Dans la mesure où cette contrainte de séquentialité est généralement caractéristique de la micro-syntaxe (cf. Béguelin [3]), on pourrait arguer que S1 se comporte ici comme un constituant intra-clausal, i.e. ne forme avec S2 qu'une clause.

Les études existantes proposent une caractérisation essentiellement intonative des unités macro-syntaxiques (notamment Avanzi & Lacheret-Dujour [1] ; Cat [7] ; Doetjes et al. [9]). Au-delà d'une description prosodique de ces unités, notre but est de tester quantitativement le pouvoir discriminant de différents indices prosodiques entre des constructions sujettes à métanalyse sur le plan syntaxique.

2. MATÉRIEL ET PROCÉDURE

2.1. Matériel linguistique

Notre étude a été réalisée sur la base d'un corpus d'énoncés lus par quatre locuteurs (deux hommes et deux femmes). Chacun de ces énoncés, qui constitue une période, est de modalité assertive et comporte deux segments, S1 et S2, séparés par une virgule. La matérialisation du détachement par cette virgule lors de la tâche de lecture induit, entre S1 et S2, une frontière potentielle qui sera caractérisée sur le plan prosodique. Le dernier mot de S1 et le premier mot de S2 sont situés de part et d'autre de cette frontière potentielle et constituent donc les mots-cibles de notre étude (ci-après respectivement MC1 et MC2), sur lesquels porteront les mesures prosodiques (cf. *Procédure expérimentale*).

Le segment en tête S1, détaché, est un syntagme nominal dont on fait varier la longueur afin d'éviter une certaine monotonie dans la lecture (quatre longueurs : 2, 5, 7 et 10 syllabes). Le second segment S2, considéré comme « principal », est introduit par un pronom monosyllabique (MC2). Nous obtenons ainsi les quatre conditions suivantes :

- Énoncés de type 1 (C1) : *Mon père, il est malade.*
- Énoncés de type 2 (C2) : *Mon père, je le vois demain.*
- Énoncés de type 3 (C3) : *Mon père, je lui parle demain.*
- Énoncés de type 4 (C4) : *Mon père, je suis pas toujours d'accord.*

Le dernier mot de S1 est gardé constant à travers les quatre types de constructions, quelle que soit la longueur de S1 (ex. *Le directeur de mon père, il est malade*). Quatre sets de MC1 ont été construits, comportant les mots monosyllabiques *père*, *gens*, *femme* et *chat*. Les S2 commencent par les MC2 suivants : *je*, *tu*, *il*, *elle*, *on*. Notre corpus est donc constitué d'un total de 256 énoncés-cibles : 4 Locuteurs * 4 Sets * 4 Longueurs * 4 Types de constructions (soit 64 énoncés par Condition / Type de constructions). Les énoncés-cibles ont été mélangés, dans un ordre aléatoire pour chaque locuteur, à des énoncés « distracteurs » deux fois plus nombreux comportant d'autres types de détachements. Dans les constructions de type 1 et de type 2, qui relèvent du détachement avec rappel et dont le segment détaché peut être envisagé comme exerçant une fonction par rapport au verbe, la seule différence consiste en la fonction syntaxique assumée par le pronom clitique. Par conséquent, dans le cadre de cette étude préliminaire, nous avons pris le parti de considérer celles-ci comme une seule et même condition expérimentale (désormais C1-2).

2.2. Procédure expérimentale

Les énoncés ont été enregistrés à l'aide d'un matériel digital (Edirol, 24 bits/44kHz) puis étiquetés manuellement. L'étiquetage concernait le dernier mot monosyllabique de S1 (MC1) et le premier mot monosyllabique de S2 (MC2), ainsi que la pause silencieuse lorsqu'elle était présente.

Les paramètres prosodiques retenus et susceptibles de refléter au mieux la frontière prosodique entre les segments S1 et S2 sont les suivants :

- Les quartiles inférieurs et supérieurs des valeurs de F0 du MC1 et du MC2. Nous avons choisi le quartile, plutôt que le maximum de F0, car c'est une valeur moins sensible au contenu segmental et aux éventuelles erreurs de détection.
- Le logarithme de la durée du MC1 et du MC2, qui permet d'obtenir des distributions plus symétriques.
- La présence/absence d'une pause entre S1 et S2, ainsi que sa durée, ont été codées par un facteur à deux niveaux (ci-après facteur « pause-marquée ») : 1) pauses absentes ou inférieures à un seuil déterminé empiriquement vs 2) pauses supérieures à ce même seuil (cf. *Résultats*).

Ces paramètres nous permettront de quantifier les types de frontières entre S1 et S2, dont on suppose qu'ils reflètent la structuration en termes de clauses des constructions étudiées.

2.3. Méthodologie statistique

Nous utilisons des modèles de type Logit permettant de prédire une probabilité d'appartenance à un type de constructions, en fonction d'une série de paramètres prosodiques prédicteurs. Un même locuteur produisant plusieurs énoncés, les données présentent une structure de groupe. C'est pourquoi nous choisissons le modèle Logit mixte (Bates [2] ; Pinheiro & Bates [12]) où la variable « locuteur » est facteur de groupement. La qualité de la prédiction de ces modèles est donnée par le coefficient de concordance C (concordance entre les probabilités estimées et observées) : une prédiction parfaite correspond à un C de 1, une prédiction aléatoire correspond à un C de 0.5.

Parmi les 256 énoncés, cinq ont dû être éliminés. Le locuteur ayant dévoisé le MC2 (assimilation phonétique /ʃʊ/ au lieu de /ʒə-sʊi/), les valeurs de F0, toutes dans la condition C4, étaient manquantes.

La distinction entre les constructions se fait sur la base d'un faisceau de paramètres, dont on va estimer le poids. Partant du caractère univoquement biclausal des constructions du type 4 (C4), nous évaluerons dans un premier temps si les indices prosodiques retenus permettent de les distinguer ou non de celles relevant des types 1 et 2 (C1-2). Dans le cas où une telle différence est observée, conduisant à privilégier une analyse monoclausale de C1-2, nous examinerons les constructions du type 3 (C3) pour déterminer si elles se rapprochent des constructions C1-2 ou des constructions C4.

3. RÉSULTATS

Pour évaluer la pertinence des paramètres prosodiques dans la distinction des différents types de constructions, nous testons trois modèles (A, B et C) opposant les trois constructions (C1-2, C3, C4) deux à deux.

Le modèle A oppose C1-2 à C4. Il porte sur 187 énoncés. Les deux paramètres de F0 et la durée du MC1 sont nettement non significatifs (p -values > 0.3). Le facteur « pause-marquée » est marginalement significatif ($p = 0.044$) avec un « Risk Odd Ratio » (ROR) de 1.25 (la présence d'une pause marquée multipliant par 25% la probabilité d'appartenance à C4). La durée du MC2 est significative ($p = 0.0014$), un allongement de 10% du MC2 entraînant un ROR de 2.5 (probabilité d'appartenance à C4 augmentée de 150%). Le coefficient de concordance C vaut 0.696.

Le choix du seuil caractérisant le facteur « pause-marquée » a été déterminé empiriquement à partir de la distribution de la durée de la pause. Il a été ensuite affiné sur la base de la valeur donnant la meilleure séparation entre C1-2 et C4, soit 220 ms. Enfin, cette valeur a été réutilisée dans les deux autres modèles B et C.

Le modèle B oppose C1-2 à C3. Il porte sur 192 énoncés. Tous les paramètres sont nettement non significatifs ($ps > 0.4$). Le coefficient C vaut 0.55.

Le modèle C oppose C3 à C4 et porte sur 123 énoncés. Les deux paramètres de F0 et la durée du MC1 sont nettement non significatifs ($ps > 0.5$). Le facteur « pause-marquée » est significatif ($p = 0.016$), avec un ROR de 4.3 (probabilité d'appartenance à C4 augmentée de 330%). La durée du MC2 ($p = 0.012$) est significative, et un allongement de 10% entraîne un ROR de 1.2 (probabilité d'appartenance à C4 augmentée de 20%). Le coefficient C vaut 0.66.

Une variante de ces modèles utilisant la pente de F0 sur MC1 (dynamique de F0 / durée) au lieu du quartile supérieur donne des résultats très similaires et n'est donc pas présentée ici. Une autre variante s'appuyant sur le rapport des quartiles supérieurs de F0 des deux mots-cibles (MC1 / MC2), indicateur du degré de rupture tonale entre S1 et S2, donne des résultats semblables, non significatifs.

On remarque que les valeurs de C pour les modèles A et C sont relativement basses. Bien que certains prédicteurs soient significatifs, la séparation des types de constructions est donc assez faible. Pour le modèle B, le coefficient C très faible et la non-significativité des prédicteurs indiquent que les constructions C1-2 et C3 ne peuvent être distinguées sur la base des paramètres choisis.

4. DISCUSSION

Les paramètres prosodiques que nous avons retenus se sont révélés pertinents dans la mesure où ils pointent une similarité de forme entre les constructions des trois premiers types, et les opposent aux constructions biclausales relevant du type 4. Dans l'hypothèse où cette différence est imputable au nombre de clauses, ces résultats penchent en faveur d'une interprétation monoclausale de C1-2, tout au moins dans les conditions expérimentales définies ici. En outre, ils encouragent à réanalyser C3 non plus comme biclausal, mais également comme monoclausal.

Il est important de lire ces résultats à la lumière d'études antérieures, centrées sur la description intonative d'unités macro-syntaxiques (Doetjes et *al.* [9] ; Delais-Roussarie & Choi-Jonin [8] ; Avanzi & Lacheret-Dujour [1]). Ainsi, les paramètres de F0 sur lesquels ces études se sont essentiellement appuyées ne se sont pas révélés discriminants dans la distinction des quatre cas de détachement à gauche examinés, même lorsque étaient prises en considération les valeurs d'amplitude du mouvement intonatif à la frontière de constituants, ou encore les valeurs d'amplitude du saut de F0 entre les deux mots-cibles de part et d'autre de la frontière. En revanche, le paramètre de durée, peu ou pas utilisé dans ces études, s'est avéré pertinent. Or, si la durée n'est pas significative (sur MC1) comme marqueur droit de constituant (S1), nos résultats montrent de façon assez inattendue que son

accroissement est significatif (sur MC2) comme marqueur gauche de constituant (S2). Un autre critère pertinent serait la présence d'une pause supérieure à 220 ms. Il est intéressant de noter que cette valeur est voisine de la valeur-seuil retenue pour découper le discours spontané en unités minimales de discours (unités interpausales, cf. Bertrand & Espesser [4]). C4 se singularise ainsi par une durée plus longue du MC2 et une pause marquée, peut-être symptomatiques d'une démarcation entre clauses. Ces paramètres fournissent une amorce de caractérisation de la prosodie spécifique qui se manifeste dans ce type de constructions, dans la mesure où elle supplée à un lien segmental (cf. Gadet [11]).

Si, comme nos résultats tendent à le montrer, C3 correspond bien à une seule clause, alors le segment détaché n'est pas uni au pronom clitique par une relation purement référentielle. Or, S1 est dans ce cas « manifestement non régi » par le verbe. En revanche, il est rattachable au pronom clitique dont il est coréférent un peu à la manière d'une apposition, c'est-à-dire en tant que reprise syntaxique, notion proposée par Feuillard ([10] : 139) : « Un élément peut être analysé comme la reprise [syntaxique] d'un autre élément, quand il se superpose à lui sémantiquement, et qu'il est susceptible, en principe [mais pas nécessairement], d'exercer le même rôle ou la même fonction que ce dernier, dans un énoncé donné ». Ainsi, dans *Mon père, il est malade* (C1) ou dans *Mon père, je le vois demain* (C2), *mon père* est la reprise (syntaxique) respectivement du pronom *il* et du pronom *le*. De même, dans *Mon père, je lui parle demain* (C3), *mon père* est la reprise du pronom *lui*.

Comme le note Feuillard [10], la notion de reprise (syntaxique) peut entraîner un risque de confusion avec la notion, interprétée à l'inverse, de reprise sémantique ou anaphorique. Elle présente néanmoins l'intérêt, en reposant en termes de relation syntaxique le rapport référentiel entre S1 et le pronom clitique de S2, de permettre un traitement uniforme des constructions C1-2 et C3. Autrement dit, elle permet ici un traitement plus général que la notion de « double marquage », qui ne pourrait valoir que pour C1-2.

5. CONCLUSION

Pour corroborer sur le plan prosodique la notion de reprise syntaxique, et caractériser plus précisément les différences prosodiques entre constructions de types monoclausal et biclausal, il sera souhaitable, d'une part, d'élargir notre corpus à un plus grand nombre de locuteurs et, d'autre part, d'introduire des paramètres prosodiques supplémentaires, tels que le débit de parole et l'étendue tonale des segments constitutifs de l'énoncé. De même, l'alignement temporel des tons Hauts et Bas sur les mots-cibles pourrait renseigner plus précisément sur la forme globale des contours intonatifs à la frontière des segments. Il apparaît particulièrement important de vérifier, à l'aide de ces paramètres, le caractère expressif de la configuration

prosodique spécifique aux constructions C4. Cette configuration se manifesterait vraisemblablement par un ralentissement local du tempo accompagnant un contour montant/descendant d'implication (Cat [7] ; Portes [13]). Enfin, il s'agit de confirmer les tendances dégagées dans cette étude en s'appuyant sur des données de parole plus authentique.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] M. Avanzi & A. Lacheret-Dujour. Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé. In *Actes du colloque La parataxe, Neuchâtel*, 12-15 février 2007, à par.
- [2] D. Bates. lme4: Linear Mixed-Effects Models Using S4 Classes. *R package version 0.99875-9*, 2007. URL <http://www.R-project.org>.
- [3] M.-J. Béguelin (éd.). *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. De Boeck Duculot, Bruxelles, 2000.
- [4] R. Bertrand & R. Espesser. About Speech Overlaps: Prosodic Cues Contribution in Predicting a Change of Speaker. In *Proc. of Prosody 2000 Krakow*, pages 29-35, 2001.
- [5] Cl. Blanche-Benveniste, M. Bilger, Ch. Rouget & K. Van den Eynde. *Le français parlé. Études grammaticales*. Ed. du CNRS, Paris, 1990.
- [6] M. Blasco. Pour une approche syntaxique des dislocations. *Journal of French Language Studies*, volume 7 (1) : 1-21, 1997.
- [7] C. de Cat. *French Dislocation – Interpretation, Syntax, Acquisition*. Oxford University Press, Oxford, 2007.
- [8] É. Delais-Roussarie & I. Choi-Jonin. Existe-t-il des indices intonatifs de segmentation en unités macro-syntaxiques ? In *XXV^{ème} JEP, Fès*, 19-22 avril 2004.
- [9] J. Doetjes, É. Delais-Roussarie & P. Sleeman. The Prosody of Left-Detached Constituents in French. In *Speech Prosody*, Aix, 11-13 avril 2002.
- [10] C. Feuillard. *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*. Doctorat d'Etat, Paris V, 1989.
- [11] F. Gadet. Les outils grammaticaux au risque de l'oral non standard. *Travaux de linguistique*, 21 : 13-24, 1990.
- [12] J.C. Pinheiro & D.M. Bates. *Mixed-Effects Models in S and S-PLUS*. Springer, New-York, 2000.
- [13] C. Portes. *Prosodie et économie du discours : Spécificité phonétique, écologie discursive et portée pragmatique de l'intonation et l'implication*. Doctorat, Aix-Marseille 1, 2004.